

Les sept péchés de la politique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **13 (2003)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bénéficiait la compétitivité de notre place économique s'amenuise. Nous peinons à définir notre rôle face à la structure de l'Union européenne qui domine l'Europe. Dans le concert des grands blocs économiques, la Suisse est de plus en plus marginalisée. Dans le dialogue politique interne apparaissent des sentiments d'intolérance et une étroitesse de vues qui menacent de détruire notre culture de recherche en commun de solutions et de compromis acceptables par le plus grand nombre. Même si ce n'est pas la première fois dans notre histoire, le sentiment que tout cela ne peut pas durer ainsi est largement répandu. On peut se demander si ce sentiment est le reflet d'une réalité ou plutôt une expression de la satiété d'une société choyée. La réponse se situe certainement entre-deux.

4. Les sept péchés de la politique

Je commencerai par vous décrire sept importants péchés de la politique, qui compliquent grandement la résolution des grands problèmes du pays.

4.1. La contamination croissante du système de concordance par des éléments du système de concurrence

En Suisse, c'est le peuple qui prend les décisions essentielles. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent par conséquent proposer des solutions susceptibles de convenir à la majorité des citoyens. Aussi géniale qu'elle soit, une solution qui n'est pas admise par la majorité du peuple ne vaut rien. Dans un tel système, les forces politiques qui disposent d'un grand potentiel d'opposition au Parlement et sont capables de susciter un référendum peuvent de fait bloquer la politique. Aussi a-t-on toujours associé de telles forces à la responsabilité gouvernementale, d'où la naissance de la formule magique. Celle-ci n'a rien à voir avec la magie, elle est une émanation logique et inévitable des droits populaires. Dans ce système, le Conseil fédéral exerce une fonction essentielle, qui consiste à trouver des solutions permettant de rallier une majorité. Pour assumer cette fonction, il a besoin d'un soutien plus ou moins marqué des partis gouvernementaux. Certes, ceux-ci se réservent parfois le droit de faire, au besoin, une entorse au principe de la solidarité avec le gouvernement. Mais il est indispensable que tous les partis gouvernementaux fassent preuve d'un minimum de la solidarité en question pour que le système fonctionne convenablement.

Les systèmes de concurrence que connaissent nos voisins fonctionnent différemment. Les partis gouvernementaux au sein du Parlement et le gouvernement forment une communauté de partenaires se soutenant mutuellement sans conditions. Cette communauté a une vaste responsabilité. L'opposition entend accéder au pouvoir et combat systématiquement la politique gouvernementale. Une large participation du peuple n'est pas compatible avec ce système. Dès que le peuple décide, des mécanismes relevant de la concordance sont indispensables.

Le système de concurrence est plus attrayant pour la politique et les médias que celui de la concordance. Il repose sur la polarité. Les pôles peuvent être présentés de manière simpliste et percutante. Nous pouvons suivre quotidiennement, à la télévision, les échanges entre gouvernement et opposition chez nos voisins.

Chez nous, la classe politique et les médias se mettent à utiliser et à évaluer notre système comme s'il s'agissait d'un système de concurrence, plus spectaculaire à plusieurs titres. Les médias dépeignent la politique en se fondant sur un modèle erroné: d'un côté l'opposition, par exemple l'UDC, de l'autre une coalition gouvernementale aux contours flous. L'opposition systématique ou au cas par cas, sans prise de responsabilité, a davantage d'impact médiatique que la recherche laborieuse de compromis susceptibles de convenir à la majorité et que la prise de responsabilité politique en vue de trouver des solutions concrètes. Prendre des responsabilités politiques concrètes n'est par conséquent pas attrayant, alors que manifester son opposition le devient, aussi pour les membres des partis gouvernementaux.

Comme deux partis gouvernementaux enregistrent des succès électoraux avec un tel comportement, la fidélité au gouvernement est de plus en plus dénigrée et représente manifestement un désavantage lors des élections. Si tous les partis gouvernementaux succombaient à cette tentation ou si les partis encore un tant soit peu fidèles au gouvernement étaient écrasés par ces pôles adeptes d'une politique de quasi-opposition, la Suisse serait bloquée. Dans ce cas, nous devrions soit revenir à une prise collective de responsabilité s'inscrivant dans la concordance, ce qui signifie à nouveau rechercher des compromis et respecter les partenaires, soit opter pour un système de concurrence, avec à la clé une réduction draconienne des droits populaires. Toutefois, nous renoncerions en pareil cas à un pilier fondamental de notre identité nationale

et de notre succès politique. Il n'y a pas de voie médiane adéquate, qui sauvegarde la capacité de la Suisse à entreprendre des réformes.

Certains pensent pouvoir se poser en champions des droits populaires et adopter une stratégie clairement empruntée à la démocratie concurrentielle, en diffamant les partenaires favorables à la concordance; en plus, ils se profilent en tant qu'uniques gardiens des valeurs helvétiques. Leur logique m'échappe complètement.

4.2. *L'érosion du sens des responsabilités*

Pour être créative, performante et compétitive sur le plan international, une économie a besoin de liberté. La société a également besoin de liberté pour que la vie soit digne d'être vécue. Toutefois, la liberté est une porte ouverte aux abus. Aussi ne peut-on pas faire tout ce qui n'est pas interdit. La liberté doit s'exercer dans la responsabilité, c'est là son prix.

Le sens des responsabilités est devenu moins prononcé. Les managers se sont rempli les poches, les sociétés de révision ont approuvé des bilans douteux, les politiciens ont défendu des intérêts particuliers sans tenir compte de l'intérêt public et les médias ont échafaudé des réalités virtuelles afin d'accroître leur audience. On a l'impression qu'avec le mirage de la nouvelle économie, beaucoup de ceux qui exerçaient des responsabilités ont perdu le sens moral.

Ce phénomène s'est certes manifesté dans le monde entier. Mais la Suisse, qui est habituée à associer à la prise des responsabilités sociales et économiques toutes les forces importantes, a réagi de manière particulièrement sensible face à de telles déviations. Il convient donc de prendre au sérieux l'actuelle crise de confiance.

Je sais que l'immense majorité des entrepreneurs et des managers font un travail à la hauteur de leurs responsabilités. Si tel n'était pas le cas, la Suisse n'irait pas si bien. Mais, jamais encore, si peu d'individus ont réussi à saper la confiance d'un si grand nombre envers toute une catégorie de personnes.

4.3. *Perte de la vue d'ensemble et de la vision à long terme*

Bon nombre d'associations, de groupes d'intérêts et d'ONG non légitimées démocratiquement érigent leurs objectifs en principes absolus, les font passer

pour égaux au bien commun et les poursuivent sans souci de l'intérêt général. Ce n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est qu'ils utilisent, pour défendre leurs intérêts particuliers, les technologies de la communication les plus modernes, les plus efficaces et les plus sophistiquées. Nombreux sont les chefs d'entreprises qui se soucient exclusivement du bilan trimestriel et des cours de la Bourse, au lieu de s'intéresser à la prospérité de leur entreprise à long terme. Nombreux sont les responsables politiques dont l'horizon ne dépasse pas les prochaines élections et qui ignorent le bien-être de la prochaine génération. Nombreux sont les médias qui se préoccupent avant tout des gros titres du lendemain, au lieu de rechercher la vérité à long terme. Cette attitude a pour conséquence que les entreprises ne sont pas gérées dans le souci d'un succès durable et que les responsables politiques préfèrent se pencher sur les prétendus scandales faisant les gros titres des médias plutôt que de s'atteler à la difficile tâche de régler les problèmes sur le long terme.

4.4. *On lutte contre les problèmes, au lieu de s'employer à les résoudre*

Nous sommes ainsi faits que nous rechignons à regarder en face les problèmes qui nous embarrassent. En Suisse, nous avons presque fait de cette attitude une vertu nationale. Le processus est toujours le même: quelqu'un identifie un problème difficile et, parce qu'on ne peut le plus souvent guère faire autrement, propose une solution désagréable. Viennent alors les protestations. La solution proposée est vouée aux gémonies par ceux qui voient leurs intérêts particuliers menacés. L'auteur de la proposition est descendu en flamme, le porteur de la mauvaise nouvelle décapité.

L'affaire du taux d'intérêt minimal sur les avoirs du deuxième pilier illustre bien ce mécanisme. Tout le monde sait depuis longtemps que le deuxième pilier est condamné, si le taux d'intérêt minimal prescrit par la loi n'est pas adapté à la situation du marché sur une longue période; pourtant, ceux qui ont osé dire haut et fort cette vérité se sont fait traiter de voleurs de rentes. Personne n'a abordé le problème. Ceux qui se préoccupent ouvertement de la gravité de la question du vieillissement de la population pour le premier pilier subissent le même traitement. On pourrait citer bien d'autres exemples dans de nombreux domaines, des finances fédérales à la protection de l'environnement.

Ces comportements ne sont pas sans conséquences. Il n'y a pas de récompense pour celui qui aborde les problèmes et cherche à les résoudre. On dénonce les éventuelles imperfections des solutions qu'il propose. En revanche, critiquer

semble payer. Les médias se font l'écho des critiques, censés défendre l'équité. Assumer ses responsabilités n'est pas de mise, surtout à l'exécutif. Manier habilement la critique est un jeu plus attrayant. C'est l'une des raisons pour lesquelles les bons candidats aux fonctions exécutives se font de plus en plus rares.

4.5. *S'accrocher aux acquis, refuser toute réforme*

Nombreux sont ceux qui se sentent menacés et dépassés par les changements rapides et les incertitudes, ce qui est plutôt compréhensible. Ils cherchent à tout prix à garder leurs acquis, ne voyant pas que c'est précisément par cette attitude que ceux-ci sont le plus menacés. Ils évitent le moindre risque et freinent des projets pourtant nécessaires. La libéralisation du marché de l'électricité ou la réforme de la Poste, toutes deux violemment combattues, illustrent bien cette situation. A une époque où la capacité d'adaptation est une question de survie, l'opposition aux réformes peut s'avérer fatale. C'est pourquoi nous devons lutter contre cet état d'esprit.

4.6. *L'illusion de l'Etat tout puissant*

Pétrie d'exigences, notre société a du mal à accepter que, même avec la meilleure volonté du monde, les responsables politiques ne sont pas des magiciens. Quand une difficulté apparaît, il faut de suite désigner un coupable. Quand un problème surgit, on fait appel à d'autres pour le résoudre, avant de se demander si l'on pourrait soi-même contribuer à une solution. Pour résoudre les problèmes, on s'adresse de préférence à l'Etat. Pour chaque problème, on exige une loi, une prescription, une intervention ou une subvention. On va même jusqu'à dire que tout serait réglé en un clin d'œil si l'Etat voulait bien y mettre du sien.

Mais il y a bien longtemps que l'illusion de l'Etat omnipotent s'est évanouie. Une société qui persiste à croire aux pouvoirs magiques de son gouvernement perd son sens des responsabilités, sa force de résistance, sa force vitale. Sollicité de toutes parts, l'Etat se retrouve débordé. Il finit par surréglementer l'économie et la société, réduisant ainsi les nécessaires marges de manœuvre. Il soustrait aussi au peuple et à l'économie les moyens requis pour répondre à des besoins excessifs. Ainsi, il fait perdre de sa compétitivité à la place économique suisse. Sa crédibilité s'en trouve amoindrie, car son administration ne parvient quand même pas à résoudre les problèmes. Si l'Etat se devait de réaliser tous les

souhaits exprimés actuellement sur la scène politique, il y aurait fort à craindre pour l'avenir de notre pays.

La société et l'économie doivent réapprendre à appréhender tout d'abord les problèmes par leurs propres moyens. Parallèlement, il est évident que nous avons besoin d'un Etat fort, sain et crédible. Mais celui-ci doit être contrôlé et défini par le peuple. En outre, il doit se limiter à l'essentiel. Et nous ne devons jamais oublier que cet Etat est notre Etat à tous.

4.7. *L'hypocrite moralisation de la politique*

Il est devenu à la mode de définir tout d'abord hypocritement une position morale supérieure, puis de mesurer l'action politique d'autrui à cette aune, pour enfin la dénoncer comme étant scandaleuse. Celui qui, dans le souci de financer durablement une assurance sociale, analyse d'un œil critique par exemple le montant des rentes, est taxé d'asocial, voire d'ennemi des rentiers ou des handicapés, puis considéré comme politiquement fini. Si par exemple au cours du processus courant de préparation d'une affaire du Conseil fédéral un projet de solution envisageable, mais n'ayant encore fait l'objet d'aucune décision, est discrédité en tant que «programme secret» – suite à une indiscretion –, d'innombrables politiques sans connaissance aucune du contexte émettent leurs jugements spontanés du haut de leur piédestal de gardiens de la morale. Une telle attitude est payante dans les médias, aussi simpliste que cela puisse paraître. Moraliser, cela signifie procéder à une répartition entre les bons d'un côté, auxquels on appartient, et ceux qu'il faut clouer au pilori. Cette moralisation hypocrite, qui n'a rien à voir avec mon appel à des actes éthiques et responsables, empoisonne la politique. Les apôtres de la morale sont rarement ceux qui exercent réellement les responsabilités. Ces derniers sont souvent frappés d'anathème par les moralisateurs, ce qui ne rend pas la prise de responsabilités plus attirante.

4.8. *Conclusion*

Il faut bien s'accommoder des nombreuses manifestations négatives de l'esprit du temps. Cela suppose toutefois une résistance nerveuse toujours plus grande.

Je suis profondément préoccupé par la destruction progressive de l'esprit de concorde, par l'érosion des responsabilités, par la perte de la vue d'ensemble, par l'hostilité aux réformes et par l'illusion de l'Etat tout puissant. Il s'agit là de sérieux obstacles à la maîtrise des défis de l'avenir.